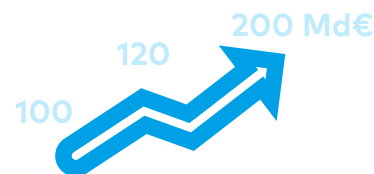


Les chiffres varient selon les sources mais le phénomène ne fait aucun doute : depuis un an, les Français ont massivement épargné ! Épargne forcée dans la mesure où une grande partie des commerces dits « non essentiels » étaient fermés, ou épargne de précaution en vue **d'anticiper les problèmes économiques** liés à la crise sanitaire.



Alors que la **campagne de vaccination** même si certains la considèrent comme trop lente – laisse entrevoir un retour à une vie « quasi-normale » aux premiers jours de l'été, la réflexion sur les conditions du rebond économique est au centre des débats. Parmi tous les scénarii évoqués, les experts-comptables de France considèrent, au-delà des dogmes réducteurs et des postures politiciennes, qu'une taxation de l'épargne accumulée serait une mesure contreproductive. Il y a fort à parier que les Français concernés seraient tentés d'épargner encore davantage pour faire face aux impôts annoncés.

En revanche, les professionnels du chiffre et du conseil plaident pour **un choc de consommation** que rendrait possible un ensemble de dispositifs incitant les Français à mobiliser les sommes thésaurisées depuis le début de la pandémie. Dans un livre blanc remis au ministre de l'Économie des Finances, le Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables a proposé un programme simple, pragmatique, réalisable et limité dans le temps à une période allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 :



- Autoriser le débloqué anticipé de l'épargne salariale sans condition d'utilisation
- Permettre la donation sans droits et sans conditions d'usage à hauteur de 50 000 euros entre ascendants et descendants et collatéraux sans enfants jusqu'à la fin 2021 (la loi autorise, tous les quinze ans, le don de 100 000 euros à chacun de ses enfants et 30 000 euros à chacun des petits enfants)
- Permettre le retrait dans la limite de 50 000 euros des contrats d'assurance vie avec une fiscalité avantageuse.
- Accorder une réduction d'impôt égale à 100 % des dons effectués par les particuliers au bénéfice d'ONG et autres associations reconnues d'utilité publique.



La mise en œuvre d'un tel dispositif pourrait injecter dans l'économie, sur une période courte, une partie de « l'épargne COVID » et créer les conditions d'un **choc de consommation**. Pour éviter le risque de voir la consommation alimenter le déficit du commerce extérieur de la France, une campagne de communication devra appeler les Français à une forme de patriotisme économique.

Consommer local est aujourd'hui la responsabilité de chacun d'entre nous. Permettre à l'économie en général et au tissu des TPE et PME qui la composent majoritairement de pouvoir s'appuyer sur une demande dynamique - carburant indispensable à leur rebond – doit figurer au rang des priorités nationales.

Au cœur de l'économie réelle, aux côtés des dirigeants dans cette période inédite, les Experts-comptables de France seront mobilisés pour apporter leur contribution au redémarrage de l'économie du pays.